

Où consulter le dossier d'enquête ?

Le dossier d'enquête pourra être consulté du 26 août 2019 à 9h au 30 septembre 2019 à 18h :

- **en ligne** sur le site internet de Le Mans Métropole : www.lemansmetropole.fr/plu/lenquete-publique/
- **à l'Hôtel de Ville du Mans**, siège de l'enquête, et dans chacune des mairies des communes membres de Le Mans Métropole aux jours et heures habituels d'ouverture au public indiqués à l'intérieur de ce document.

Participez à l'enquête publique en transmettant vos observations

- **par écrit** : dans les registres prévus à cet effet dans les lieux d'enquête publique listés dans le tableau (page précédente)
- **par courriel**, à l'adresse suivante : urbanisme.enquetepublique@lemans.fr
(les pièces jointes ne devront pas dépasser 10 Mo)
- **par courrier** envoyé au Président de la commission d'enquête, au siège de l'enquête publique :
Monsieur le Président de la commission d'enquête publique relative au PLU communautaire
Hôtel de ville du Mans
CS 40010
72039 Le Mans
- **dans les lieux d'enquête** : vous pouvez aussi échanger avec la commission d'enquête publique pendant les permanences listées à l'intérieur de ce document.

Service Urbanisme-Foncier
16 avenue François-Mitterrand
CS40010
72039 LE MANS Cedex 9



PLAN LOCAL d'urbanisme

www.lemansmetropole.fr
2019

Aigné
Allonnes
Arnage
Champagné
La Chapelle-Saint-Aubin
Chaufour-Notre-Dame
Coulaines
Fay
La Milesse
Le Mans
Mulsanne
Pruillé-le-Chétif
Rouillon
Ruaudin
Saint-Georges-du-Bois
Saint-Saturnin
Sargé-lès-Le Mans
Trangé
Yvré-l'Évêque

Du 26 août au 30 septembre 2019,

participez à
**L'ENQUÊTE
PUBLIQUE**

portant sur
**Le Plan Local d'Urbanisme
Communautaire**

Il définit et organise le développement du territoire et le cadre de vie futur des habitants de Le Mans Métropole à l'horizon 2030.



Commune	Lieux de mise à disposition	Jours et heures d'accès au dossier d'enquête	Permanences de la commission d'enquête
Le Mans Métropole et Ville du Mans	Siège de Le Mans Métropole Hôtel de ville du Mans, Place Saint-Pierre.	Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h-17h	Mercredi 28 août de 15h à 18h, Lundi 9 septembre de 9h à 12h, Jeudi 19 septembre de 15h à 18h Samedi 28 septembre de 9h à 12h
Aigné	3, rue de la Mairie	Lundi et vendredi : 8h30-12h / 14h-18h Mercredi et samedi : 9h-12h	Vendredi 6 septembre de 16h à 19h Mercredi 25 septembre de 10h à 12h
Allonnes	Esplanade Nelson-Mandela	Du lundi au jeudi : 9h-12h / 13h30-18h Vendredi : 9h-12h / 13h30-17h	Mardi 3 septembre de 9h à 12h Lundi 30 septembre de 15h à 18h
Arnage	Place François-Mitterrand	Lundi, mardi et vendredi : 9h-12h / 14h-17h Mercredi : 8h30-18h30 Jeudi : 14h-17h Samedi : 9h-12h	Samedi 31 août de 9h à 12h Mercredi 18 septembre de 14h à 17h
Champagné	Rue Léopold-Gouloumès	Lundi, mercredi, vendredi : 8h15-11h45 / 13h15-16h45 Mardi : 8h15-11h45 / 13h15- 17h45 Jeudi : 8h15-11h45	Mercredi 11 septembre de 15h à 18h Lundi 23 septembre de 15h à 18h
Chaufour-Notre-Dame	43, Route Nationale	Lundi : 14h-17h Mardi et jeudi : 9h-12h Mercredi : 10h-12h Vendredi : 15h-18h	Mercredi 28 août de 10h à 12h Vendredi 20 septembre de 15h à 18h
Coulaines	Square Weyhe	Lundi et mercredi : 8h45-12h30 / 13h30-17h30 Mardi : 8h45-12h30 / 13h30-18h30 Jeudi : 8h45-12h30 Vendredi : 8h45-17h30	Vendredi 6 septembre de 14h30 à 17h30 Samedi 21 septembre de 9h30 à 11h30
Fay	Place de la Mairie	Du lundi au vendredi : 9h - 12h	Samedi 7 septembre de 9h à 12h
La Chapelle Saint-Aubin	17, rue de l'Europe	Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h / 13h30-18h Jeudi : 9h-12h / 13h30-17h30	Vendredi 13 septembre de 15h à 18h Jeudi 26 septembre de 9h à 12h
La Milesse	Rue des Jonquilles	Lundi : 9h-12h / 14h-19h Mardi, Jeudi et Vendredi : 9h-12h / 14h à 18h Mercredi : 9h-12h	Lundi 26 août de 16h à 19h Jeudi 26 septembre de 14h à 17h
Mulsanne	Place Jean-Moulin	Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h45 -12h15 / 15h-17h30 Mercredi : 8h45-12h15 Samedi : 9h-12h	Samedi 7 septembre de 9h à 11h30 Vendredi 20 septembre de 15h à 17h30
Pruillé-le-Chétif	Route du Mans	Lundi et vendredi: 13h-17h Mardi, jeudi : 14h-18h Mercredi et samedi : 9h-12h	Mercredi 4 septembre de 10h à 12h Samedi 21 septembre de 9h à 12h
Rouillon	4, rue de l'Église	Lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h / 14h-18h Mardi et jeudi : 14h-18h Samedi : 9h-12h	Mercredi 4 septembre de 15h à 18h Lundi 23 septembre de 9h à 12h
Ruaudin	1, place François-Mitterrand	Lundi, mercredi et vendredi : 08h45-12h15 / 14h30-17h15 Mardi : 12h-17h15 Jeudi : 14h30-19 h Samedi : 9h30-12h	Samedi 14 septembre de 9h30 à 11h30 Vendredi 27 septembre de 14h30 à 17h30
Saint-Georges-du-Bois	Place de l'Église	Lundi: 15h30-18h Du mardi au vendredi: 9h-12h / 15h30- 18h Samedi: 9h30 -12h	Lundi 9 septembre de 15h30 à 18h Vendredi 27 septembre de 15h30 à 18h
Saint-Saturnin	Rue de la Mairie	Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h30-17h30 Mercredi et samedi : 9h-12h	Vendredi 30 août de 10h à 12h Samedi 14 septembre de 9h à 12h
Sargé-lès-Le Mans	34, rue Principale	Lundi et mardi : 9h-12h / 13h30-19h Mercredi : 9h-12h Jeudi : 9h-12h / 13h30-18h Vendredi : 9h-12h / 13h30-15h30	Lundi 2 septembre de 16h à 19h Lundi 30 septembre de 9h à 12h
Trangé	1, rue de la Mairie	Lundi et samedi : 9h-12h Mardi et jeudi : 14h-18h	Mardi 3 septembre de 16h à 18h Samedi 28 septembre de 9h à 12h
Yvré l'Evêque	16, av Guy-Bouriat	Lundi et jeudi : 8h45-12h30 / 14h-17h30 Mardi : 8h45-12h30 / 14h-18h30 Mercredi : 8h45-12h30 Vendredi : 8h45-12h30 / 14h-16 h	Vendredi 30 août de 14h à 17h Mercredi 18 septembre de 15h à 18h